Docusign Envelope ID: CE3551CF-243A-89E6-8255-B49DFBDD0187

Société par Actions Simplifiée

« Abipa France - VSL »

Capital social : 355.184 €uros

Siège social : Zone Industrielle de la Barbière

VILLENEUVE SUR LOT
(Lot et Garonne)

RCS AGEN B 353.593.031
SIRET : 353.593.031.000.27

o=o=o=o=o=o=o

PROPOSITION DU PRESIDENT QUANT A L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 :

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, ressortant à la somme de : 224.752,57 €uros

au crédit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde débiteur serait ainsi porté de : 959.802,05 €uros
à : 1.184.554,62 €uros

Conformément aux prescriptions légales, je vous confirme :

- que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de ses trois avant derniers exercices comptables.

- et qu'il n'a été engagé, pendant l'exercice écoulé, aucune des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A
L'ORIGINAL : LE PRESIDENT

Signé par :
COUILLAUD Ludovic
3189C15141AF486...

Docusign Envelope ID: CE3551CF-243A-89E6-8255-B49DFBDD0187

Société par Actions Simplifiée

« Abipa France - VSL »

Capital social : 355.184 €uros

Siège social : Zone Industrielle de la Barbière

VILLENEUVE SUR LOT
(Lot et Garonne)

RCS AGEN B 353.593.031
SIRET : 353.593.031.000.27

o=o=o=O=o=o=o

DECISION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE DU 17 JUIN 2026 :

TROISIEME DECISION :

L'Associée unique, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2025,
ressortant à la somme précitée de : 224.752,57 €uros

au crédit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur est ainsi porté de : 959.802,05 €uros
à : 1.184.554,62 €uros

Conformément aux prescriptions légales, l'Associée Unique prend acte des déclarations du Président confirmant :

- que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de ses trois avant derniers exercices comptables.

- et qu'il n'a été engagé, pendant l'exercice écoulé, aucune des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A
L'ORIGINAL : LE PRESIDENT

Signé par :
COUILLAUD Ludovic
3189C15141AF486...

Alain BERSANS
Frédéric BISTUER
Simon BISTUER
Sylvie CASTAGNÉ
Experts-comptables diplômés
Commissaires aux Comptes
Mathieu MALBERT
Commissaire aux Comptes

ABIPA France - VSL

Société par Actions Simplifiée au Capital de 355 184 €
Siège social : ZI la Barbière – 47 300 VILLENEUVE SUR LOT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Société à Responsabilité Limitée de Commissaires aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes rattachés à la CRCC de Grande Aquitaine 4100090110
SARL au capital de 1 000 € - RCS AGEN 833 127 897 – APE 6920 Z
1089 avenue du Général Leclerc – CS 80137 – 47 000 AGEN – Tél. 05 53 48 49 49

A l'Associé unique de la société SAS ABIPA France - VSL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABIPA France- VSL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les stocks sont établis selon les modalités présentées au paragraphe « stocks » de l'annexe aux états financiers. Il est également stipulé dans le même paragraphe la méthode de dépréciation des stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles et dans le cadre de la permanence des méthodes utilisées sur les exercices antérieurs et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes de légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 16 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet TRIAXE AUDIT
M. MALBERT



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	143 649	134 950	8 698	
Fonds commercial	154 000		154 000	154 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorporelles en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	2 305	635	1 670	1 901
Installations techniques, matériel, outillage	2 350 672	1 763 752	586 920	589 756
Autres immobilisations corporelles	297 671	113 666	184 005	58 536
Immobilisations corp. en cours, av. et acptes	76 698		76 698	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	105		105	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				105
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	152 494		152 494	114 217
ACTIF IMMOBILISE	**3 177 594**	**2 013 003**	**1 164 591**	**918 515**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 260 657		1 260 657	1 564 632
En-cours de production de biens	1 167 810		1 167 810	1 414 662
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 086 799	82 029	3 004 770	2 373 739
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	26 517		26 517	36 292
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	204 399		204 399	1 494 424
Autres créances	2 362 320		2 362 320	1 890 501
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	65 520		65 520	11 567
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	71 912		71 912	55 153
ACTIF CIRCULANT	**8 245 934**	**82 029**	**8 163 905**	**8 840 970**
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif & différences d'éval.				72
TOTAL GENERAL	11 423 528	2 095 032	9 328 496	9 759 557

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 355 184)	355 184	355 184
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	35 518	35 518
Réserves statutaires ou contractuelles	959 802	640 475
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	224 753	319 327
Subventions d'investissement	137 714	190 084
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**1 712 971**	**1 540 589**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	12 000	12 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS	**12 000**	**12 000**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	917 328	890 216
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	3 479 929	2 546 802
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	57 647	57 647
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 509 449	4 109 698
Dettes fiscales et sociales	493 648	471 024
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Instrument financier à terme		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	131 000	131 000
DETTES	**7 589 000**	**8 206 386**
Ecarts de conversion passif et différence d'évaluation	14 525	582
TOTAL GENERAL	9 328 496	9 759 557

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	10 911 025	739 366	11 650 392	9 689 919
Production vendue de services	864 780		864 780	750 546
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**11 775 805**	**739 366**	**12 515 172**	**10 440 465**
Production stockée			415 055	382 085
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			65 370	84 253
Reprises sur sur amortissements et provisions				7 669
Produits de cessions d'immobilisation incoporelles et corporelles				
Autres produits			117	10
PRODUITS D'EXPLOITATION			**12 995 714**	**10 914 482**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 284 680	2 865 899
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			82 863	-165 725
Autres achats et charges externes			6 212 709	5 255 891
Impôts, taxes et versements assimilés			67 786	69 332
Salaires et traitements			1 927 279	1 713 101
Cotisations sociales			612 236	520 808
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			222 826	233 668
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations			30 876	
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			157	416
CHARGES D'EXPLOITATION			**12 441 411**	**10 493 389**
RESULTAT D'EXPLOITATION			554 303	421 093
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			78 736	58 095
Reprises sur dépréciations				1 406
Différences positives de change			3 977	3 457
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
PRODUITS FINANCIERS			**82 715**	**62 958**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			185 866	221 805
Différences négatives de change			5 287	4 806
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**191 153**	**226 611**
RESULTAT FINANCIER			-108 437	-163 653
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			445 866	257 440

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**63 607**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**221 113**	**1 721**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-221 113	61 886
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**13 078 429**	**11 041 047**
TOTAL DES CHARGES	**12 853 677**	**10 721 721**
BENEFICE OU PERTE	224 753	319 327

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexes

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Le secteur aérien, dans la continuité des 2 dernières années, maintient un niveau de commandes élevé, qui se matérialise chez Airbus par un carnet supérieur à 12 ans de production. Dans ce contexte la demande de nos clients est très forte et les projections de montée en cadences très ambitieuses, confirmées encore récemment par une communication de Safran Nacelles précisant leur objectif d'atteindre les 1000 nacelles A320 par an au plus tard en 2027 (Rate1000), comparativement à 730 nacelles en 2025.

Abipa France poursuit sa croissance à deux chiffres avec une hausse du CA de 19% en 2025 comparativement à l'année précédente, en ligne avec la croissance continue projetée sur les prochaines années. L'année 2025 a marqué la sécurisation d'une grande partie du business par la signature de contrats sur le long terme avec 3 de nos plus gros clients, intégrant des clauses d'indexation de prix.

Cette année a été marquée par deux semestres très différents dans leur dynamique : si la priorité du premier semestre a été de revenir à des performances satisfaisantes OTD (On Time Delivery) et OQD (On Quality Delivery) engageant ainsi des frais conjoncturels supplémentaires (sous-traitance, dépannage et coûts qualité), le second semestre a été caractérisé par une activité soutenue à coûts optimisés, ce qui nous permet de terminer l'année avec un niveau d'EBITDA annuel à 9 points, en ligne avec l'année 2024 au niveau du groupe.

Ce résultat traduit clairement la réussite de notre stratégie de sortie de crise Covid avec un résultat positif pour la 3ème année consécutive et a un impact positif sur l'évolution de notre situation de trésorerie. Un prêt de croissance avec échéance décalée a été contracté en mai 2025 avec la BPI pour recalibrer les échéances d'emprunts à terme avec les PGE qui arrivent à terme en mai 2026, et ainsi baisser la pression sur la trésorerie. L'objectif est dorénavant de revenir en trésorerie positive dans les 18 mois à venir.

Les perspectives sur 2026 sont bonnes avec une activité toujours soutenue par un carnet de commande important, des niveaux de rentabilité en amélioration et des investissements contenus.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2025** ont le total est de 9 328 495 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 224 752 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au plan comptable générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

Le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général a été modifié par le règlement ANC 2022-06.

La première application du règlement constitue un changement de règlementation comptable et donc de méthode comptable qui s'impose à l'entité et ne nécessite pas de justification.

La mise en œuvre est effectuée de manière prospective.

Ses principales modifications portent sur :

- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transferts de charges ;
- La modification du plan de comptes, la modernisation et la réduction des modèles des états financiers utilisés pour la présentation des informations en annexe.

Modifications de présentations opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Les autres incidences de ce changement de méthode comptable ne sont pas significatives.

CHANGEMENT D'ESTIMATION COMPTABLE :

Les systèmes d'information ayant atteint le niveau de maturation requis, les estimations comptables des stocks sont alignées avec les pratiques du groupe. L'impact sur 2025 est de 221 k€ imputé en charges exceptionnelles.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent aux heures du programmateur et du chargé d'affaires sur la partie FAI (1er article fabriqué – prototype) pour l'industrialisation des nouveaux produits.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

• Concessions, logiciels et brevets :	1 à 5 ans
• Agencement des constructions :	10 à 20 ans
• Matériel et outillage industriels :	3 à 10 ans
• Installations générales agencements et aménagements divers :	10 ans
• Matériel de bureau :	3 à 5 ans
• Matériel informatique :	3 ans
• Mobilier :	2 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS :

Les stocks sont constitués de matières premières, d'outils coupants et instruments de métrologie, de produits finis, et d'encours de production.

- Matières premières :

Les stocks de matières premières sont évalués à leurs coûts d'acquisition. La méthode de valorisation est celle du premier entré premier sorti, les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

- En cours :

Les en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état à l'endroit où ils se trouvent. Cette évaluation est plafonnée à 95% du prix de vente.

- Produits finis :

Les produits semi-finis sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état à l'endroit où ils se trouvent. Cette évaluation est plafonnée à 95% du prix de vente.

Les produits finis sont évalués à 95% du prix de vente.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.

FONDS DE COMMERCE :

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.
En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

CREANCES :

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.
Dans le cadre de la mise en place de financement court terme, le groupe effectue des opérations de mobilisation de créances auprès d'un factor.
Le risque de recours possible de la part du factor présente selon nos appréciations un degré de probabilité insignifiant.
En conséquence, la cession juridique entraîne leur décomptabilisation et le montant de la créance cédée est communiquée en engagement hors bilan.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

PROVISIONS :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT :

Les subventions d'investissement qui sont inscrits au passif sont repris en résultat au rythme de l'amortissement de l'actif subventionné.

RESULTAT EXCEPTIONNEL :

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un évènement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Un même évènement peut avoir des conséquences sur plusieurs exercices comptables. Dans ce cas, si les charges et les produits liés à cet événement sont classés en résultat exceptionnel au cours du premier exercice comptable, les produits et charges ultérieurs sont également classés en résultat exceptionnel jusqu'à l'extinction des conséquences de l'événement.

Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel sont ceux qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement. Les aides, les remboursements et les indemnités directement liés à l'évènement majeur et inhabituel et reçus en compensation de charges d'exploitation sont classés en résultat d'exploitation.

Les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables, sont comptabilisées en résultat exceptionnel. De même et en application des articles 122-3 et 122-6, sont inscrits en résultat exceptionnel les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales, ou les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

OPERATIONS EN DEVISES :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ENGAGEMENT DE RETRAITE :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 157 651 €.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.50 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 60-64 ans
- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2022)

ENGAGEMENT HORS BILAN :

Le montant des créances clients cédées au factor s'élève à :

	31/12/2025	31/12/2024
Montant en EUR	2 041 778 €	1 460 542 €
Montant en USD	$ 55 155	$ 23 806

STOCK ET ENCOURS :

Les stocks valorisés an pourcentage du prix de vente s"élève à 1 521 k€.

- La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale

- Le groupe d'intégration fiscale comprend :
  - La société Abipa France
  - Et ses filiales :
    - Abipa France - AMB
    - Abipa France - GAL
    - Abipa France - LCI
    - Abipa France - VSL

- La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait dû être supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale, l'économie d'impôt éventuelle résultant de l'intégration fiscale restant acquise à la tête du groupe fiscal.

- Le déficit reportable de la société Abipa France - VSL s'élève à 224 864 € au 31/12/2025.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	205 820		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	288 573		9 076
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	2 305		
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 154 381		196 291
Installations générales, agenc., aménag.	106 122		141 069
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	43 290		7 491
Emballages récupérables et divers	1 540		
Immobilisations corporelles en cours			76 698
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 307 637**		**421 549**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	105		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	114 217		135 057
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**114 322**		**135 057**
TOTAL GENERAL	2 916 352		565 682

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		205 820		
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			297 649	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			2 305	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			2 350 672	
Installations générales, agencements divers		1 840	245 351	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			50 780	
Emballages récupérables et divers			1 540	
Immobilisations corporelles en cours			76 698	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**1 840**	**2 727 346**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			105	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		96 780	152 494	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**96 780**	**152 599**	
TOTAL GENERAL		304 440	3 177 594	

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	205 820		205 820	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	134 573	378		134 950
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**340 393**	**378**	**205 820**	**134 950**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	404	230		635
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 564 625	199 127		1 763 752
Installations générales, agenc. et aménag. divers	55 813	18 775	1 840	72 748
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 062	4 316		39 379
Emballages récupérables, divers	1 540			1 540
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 657 445**	**222 448**	**1 840**	**1 878 053**
TOTAL GENERAL	1 997 837	222 826	207 660	2 013 003

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	12 000			12 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**12 000**			**12 000**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	51 153	30 876		82 029
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**51 153**	**30 876**		**82 029**
TOTAL GENERAL	63 153	30 876		94 029

Dotations et reprises d'exploitation	30 876
Dotations et reprises financières	
Dotations et reprises exceptionnelles	

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168800	Autres emprunts - Intérêts courus	176,50		176,50
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**176,50**		**176,50**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	Fournisseurs - Fact. non parvenues	120 773,84	186 363,77	-65 589,93
408190	Fournisseurs - FNP France & Maroc	600 255,00	1 090 230,93	-489 975,93
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**721 028,84**	**1 276 594,70**	**-555 565,86**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Dettes provisionnées congés à payer	162 989,42	146 654,00	16 335,42
428600	Personnel - Autres charges à payer	11 506,00	4 200,00	7 306,00
438200	Charges sociales sur congés à payer	52 417,39	45 800,00	6 617,39
438600	Org. sociaux - Aut. charges à payer	5 759,00	2 926,69	2 832,31
448200	Charges fiscales sur congés à payer	3 471,67	3 124,00	347,67
448600	Etat - Charges à payer	6 824,35	16 676,39	-9 852,04
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**242 967,83**	**219 381,08**	**23 586,75**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518100	Banques - Intérêts courus à payer	12 151,36	13 100,65	-949,29
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**12 151,36**	**13 100,65**	**-949,29**
TOTAL CHARGES A PAYER		976 324,53	1 509 076,43	-532 751,90

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	152 494	135 057	17 437
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	204 399	204 399	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	163	163	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	305 298	305 298	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	2 055 133	2 055 133	
Débiteurs divers	1 726	1 726	
Charges constatées d'avance	71 912	71 912	
TOTAL GENERAL	2 791 126	2 773 689	17 437

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	719 874	719 874		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	197 454	66 672	130 782	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 509 449	2 509 449		
Personnel et comptes rattachés	300 658	300 658		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	176 375	176 375		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 095	4 095		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	12 520	12 520		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 479 929	3 479 929		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	131 000	131 000		
TOTAL GENERAL	7 531 353	7 400 571	130 782	

Emprunts souscrits en cours d'exercice 226 684
Emprunts remboursés en cours d'exercice 29 231
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	71 912,33	55 152,84	16 759,49
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		71 912,33	55 152,84	16 759,49
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	Produits constatés d'avance	-131 000,00	-131 000,00	
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-131 000,00	-131 000,00	

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients - Factures à établir	22 627,62	26 056,24	-3 428,62
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**22 627,62**	**26 056,24**	**-3 428,62**
AUTRES CREANCES				
409800	Fournisseurs - RRR à obtenir	1 726,44		1 726,44
TOTAL AUTRES CREANCES		**1 726,44**		**1 726,44**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		24 354,06	26 056,24	-1 702,18

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	1 540 589
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	1 540 589

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		319 326
Variations des subventions d'investissement	52 370	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	319 326	224 752
SOLDE		**172 382**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	1 712 971

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024	%
Ventes de produits finis	10 783 794	739 366	11 523 160	9 648 030	19,44 %
Ventes de produits intermédiaires					
Ventes de produits résiduels	127 232		127 232	41 889	203,74 %
Travaux					
Etudes					
Prestations de services	864 780		864 780	750 546	15,22 %
Ventes de marchandises					
Produits des activités annexes					
TOTAL	11 775 805	739 366	12 515 172	10 440 465	19,87 %

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Catégories de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	22 199			16
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
ABIPA FRANCE - 28260 LA CHAUSSEE D'IVRY	SAS	14 690	100,00 %

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			1 302 081		1 302 081
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			993 717		993 717
Exercice en cours			110 256		110 256
TOTAL			**1 103 973**		**1 103 973**
VALEUR NETTE			198 108		198 108
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			1 281 571		1 281 571
Exercice en cours			58 897		58 897
TOTAL			**1 340 468**		**1 340 468**
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.			61 001		61 001

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Catégories d'engagements	Engagements donnés					
	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL	- €		- €			

Catégories d'engagements	Engagements reçus					
	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution Abipa France / CE	**37 172 €**				**37172**	
TOTAL	37 172 €		- €			

Catégories d'engagements	Engagements réciproques					
	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise	22	
Employés	8	
Ouvriers	27	
TOTAL	60	

Effectif du personnel au 31/12/25 : 60 dont 2 apprenti (s)

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

	Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur	8 029	8 478	100,00	100,00
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL	**8 029**	**8 478**	**100,00**	**100,00**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL	8 029	8 478	100,00	100,00
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur				
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	8 029	8 478	100,00	100,00

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Aucun évènement significatif post-clôture qui mérite d'être mentionné.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Docusign Envelope ID: CE3551CF-243A-89E6-8255-B49DFBDD0187

1 **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Abipa France - VSL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Rue Nicolas leblanc 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 5 3 5 9 3 0 3 1 0 0 0 2 7 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	143 648	AG 134 950	8 698	
		Fonds commercial (1)	AH	154 000	AI	154 000	154 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	2 304	AQ 634	1 670	1 900
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 350 672	AS 1 763 752	586 920	589 755
		Autres immobilisations corporelles	AT	297 671	AU 113 666	184 005	58 536
		Immobilisations en cours, avances et acomptes	AV	76 697	AW	76 697	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	105	CT	105	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		105
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	152 494	BI	152 494	114 217
		TOTAL (II)	BJ	3 177 594	BK 2 013 003	1 164 590	918 514
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 260 656	BM	1 260 656	1 564 632
		En cours de production de biens	BN	1 167 809	BO	1 167 809	1 414 662
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	3 086 799	BS 82 029	3 004 770	2 373 738
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	26 516	BW	26 516	36 291
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	204 398	BY	204 398	1 494 424
		Autres créances (3)	BZ	2 362 320	CA	2 362 320	1 890 500
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	65 520	CG	65 520	11 567
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	71 912	CI	71 912	55 152
		TOTAL (III)	CJ	8 245 933	CK 82 029	8 163 904	8 840 969
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN				72
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 423 527	1A 2 095 032	9 328 495	9 759 556

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 135 057 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Signé par : COUILLAUD Ludovic

3189C15141AF486...

Cegid Group

Docusign Envelope ID: CE3551CF-243A-89E6-8255-B49DFBDD0187

2 **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS Abipa France - VSL Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 355 184)	DA	355 184	355 184
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	35 518	35 518
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	959 802	640 475
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	224 752	319 326
	Subventions d'investissement	DJ	137 714	190 084
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 712 971	1 540 588
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	12 000	12 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	12 000	12 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	917 327	890 215
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 479 929	2 546 801
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	57 646	57 646
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 509 448	4 109 698
	Dettes fiscales et sociales	DY	493 647	471 023
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Instrument financier à terme	D1		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	131 000	131 000
	TOTAL (IV)	EC	7 589 000	8 206 385
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	14 524	582
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 328 495	9 759 556

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 400 571	8 148 739
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	440 110	680 215

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: CE3551CF-243A-89E6-8255-B49DFBDD0187

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Abipa France - VSL — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	10 911 025	FE	739 366	FF	11 650 391	9 689 918
	Production vendue services *	FG	864 780	FH		FI	864 780	750 546
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 775 805	FK	739 366	FL	12 515 171	10 440 464
	Production stockée*					FM	415 055	382 084
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	65 370	84 253
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		7 669
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	116	10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	12 995 714	10 914 482
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 284 680	2 865 898
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	82 862	(165 725)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 212 709	5 255 890
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	67 785	69 331
	Salaires et traitements*					FY	1 927 278	1 713 101
	Cotisations sociales (10)					FZ	612 235	520 807
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	222 826	233 668
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	30 876	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	156	416
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	12 441 411	10 493 389
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	554 303	421 093
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	78 736	58 094
	Reprises sur dépréciations					GM		1 406
	Différences positives de change					GN	3 976	3 456
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	82 715	62 958
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	185 865	221 805
	Différences négatives de change					GS	5 286	4 805
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	191 152	226 610
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(108 437)	(163 652)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	445 865	257 440

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: CE3551CF-243A-89E6-8255-B49DFBDD0187

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SAS Abipa France - VSL — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N - 1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		63 606
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	221 113	1 720
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(221 113)	61 886
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	13 078 429	11 041 047
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	12 853 676	10 721 720
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	224 752	319 326

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	61 001	130 864
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	221 113	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	78 736	58 094
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	97 833	101 006
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
	Dont cotisations facultatives Madelin A10 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Régularisation des stocks	221 113	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Annexes

Le secteur aérien, dans la continuité des 2 dernières années, maintient un niveau de commandes élevé, qui se matérialise chez Airbus par un carnet supérieur à 12 ans de production. Dans ce contexte la demande de nos clients est très forte et les projections de montée en cadences très ambitieuses, confirmées encore récemment par une communication de Safran Nacelles précisant leur objectif d'atteindre les 1000 nacelles A320 par an au plus tard en 2027 (Rate1000), comparativement à 730 nacelles en 2025.

Abipa France poursuit sa croissance à deux chiffres avec une hausse du CA de 19% en 2025 comparativement à l'année précédente, en ligne avec la croissance continue projetée sur les prochaines années. L'année 2025 a marqué la sécurisation d'une grande partie du business par la signature de contrats sur le long terme avec 3 de nos plus gros clients, intégrant des clauses d'indexation de prix.

Cette année a été marquée par deux semestres très différents dans leur dynamique : si la priorité du premier semestre a été de revenir à des performances satisfaisantes OTD (On Time Delivery) et OQD (On Quality Delivery) engageant ainsi des frais conjoncturels supplémentaires (sous-traitance, dépannage et coûts qualité), le second semestre a été caractérisé par une activité soutenue à coûts optimisés, ce qui nous permet de terminer l'année avec un niveau d'EBITDA annuel à 9 points, en ligne avec l'année 2024 au niveau du groupe.

Ce résultat traduit clairement la réussite de notre stratégie de sortie de crise Covid avec un résultat positif pour la 3ème année consécutive et a un impact positif sur l'évolution de notre situation de trésorerie. Un prêt de croissance avec échéance décalée a été contracté en mai 2025 avec la BPI pour recalibrer les échéances d'emprunts à terme avec les PGE qui arrivent à terme en mai 2026, et ainsi baisser la pression sur la trésorerie. L'objectif est dorénavant de revenir en trésorerie positive dans les 18 mois à venir.

Les perspectives sur 2026 sont bonnes avec une activité toujours soutenue par un carnet de commande important, des niveaux de rentabilité en amélioration et des investissements contenus.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2025** ont le total est de 9 328 495 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 224 752 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au plan comptable générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

Le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général a été modifié par le règlement ANC 2022-06.

La première application du règlement constitue un changement de règlementation comptable et donc de méthode comptable qui s'impose à l'entité et ne nécessite pas de justification.

La mise en œuvre est effectuée de manière prospective.

Ses principales modifications portent sur :

- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transferts de charges ;
- La modification du plan de comptes, la modernisation et la réduction des modèles des états financiers utilisés pour la présentation des informations en annexe.

Modifications de présentations opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;

- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Les autres incidences de ce changement de méthode comptable ne sont pas significatives.

CHANGEMENT D'ESTIMATION COMPTABLE :

Les systèmes d'information ayant atteint le niveau de maturation requis, les estimations comptables des stocks sont alignées avec les pratiques du groupe. L'impact sur 2025 est de 221 k€ imputé en charges exceptionnelles.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent aux heures du programmateur et du chargé d'affaires sur la partie FAI (1er article fabriqué – prototype) pour l'industrialisation des nouveaux produits.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- Agencement des constructions : 10 à 20 ans
- Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 2 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS :

Les stocks sont constitués de matières premières, d'outils coupants et instruments de métrologie, de produits finis, et d'encours de production.

- Matières premières :

Les stocks de matières premières sont évalués à leurs coûts d'acquisition. La méthode de valorisation est celle du premier entré premier sorti, les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

- En cours :

Les en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état à l'endroit où ils se trouvent. Cette évaluation est plafonnée à 95% du prix de vente.

- Produits finis :

Les produits semi-finis sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état à l'endroit où ils se trouvent. Cette évaluation est plafonnée à 95% du prix de vente.

Les produits finis sont évalués à 95% du prix de vente.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.

FONDS DE COMMERCE :

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.
En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

CREANCES :

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.
Dans le cadre de la mise en place de financement court terme, le groupe effectue des opérations de mobilisation de créances auprès d'un factor.
Le risque de recours possible de la part du factor présente selon nos appréciations un degré de probabilité insignifiant.
En conséquence, la cession juridique entraîne leur décomptabilisation et le montant de la créance cédée est communiquée en engagement hors bilan.

PROVISIONS :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT :

Les subventions d'investissement qui sont inscrits au passif sont repris en résultat au rythme de l'amortissement de l'actif subventionné.

RESULTAT EXCEPTIONNEL :

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un évènement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Un même évènement peut avoir des conséquences sur plusieurs exercices comptables. Dans ce cas, si les charges et les produits liés à cet événement sont classés en résultat exceptionnel au cours du premier exercice comptable, les produits et charges ultérieurs sont également classés en résultat exceptionnel jusqu'à l'extinction des conséquences de l'événement.

Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel sont ceux qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement. Les aides, les remboursements et les indemnités directement liés à l'évènement majeur et inhabituel et reçus en compensation de charges d'exploitation sont classés en résultat d'exploitation.

Les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables, sont comptabilisées en résultat exceptionnel. De même et en application des articles 122-3 et 122-6, sont inscrits en résultat exceptionnel les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales, ou les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

OPERATIONS EN DEVISES :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ENGAGEMENT DE RETRAITE :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 157 651 €.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.50 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 60-64 ans
- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2022)

ENGAGEMENT HORS BILAN :

Le montant des créances clients cédées au factor s'élève à :

	31/12/2025	**31/12/2024**
Montant en EUR	2 041 778 €	1 460 542 €
Montant en USD	$ 55 155	$ 23 806

STOCK ET ENCOURS :

Les stocks valorisés an pourcentage du prix de vente s"élève à 1 521 k€**.**

- La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale

- Le groupe d'intégration fiscale comprend :
    - La société Abipa France
    - Et ses filiales :
        - Abipa France - AMB
        - Abipa France - GAL
        - Abipa France - LCI
        - Abipa France - VSL

- La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait dû être supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale, l'économie d'impôt éventuelle résultant de l'intégration fiscale restant acquise à la tête du groupe fiscal.

- Le déficit reportable de la société Abipa France - VSL s'élève à 224 864 € au 31/12/2025.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	205 820		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	288 573		9 076
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	2 305		
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 154 381		196 291
Installations générales, agenc., aménag.	106 122		141 069
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	43 290		7 491
Emballages récupérables et divers	1 540		
Immobilisations corporelles en cours			76 698
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 307 637**		**421 549**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	105		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	114 217		135 057
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**114 322**		**135 057**
TOTAL GENERAL	**2 916 352**		**565 682**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		205 820		
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			297 649	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			2 305	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			2 350 672	
Installations générales, agencements divers		1 840	245 351	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			50 780	
Emballages récupérables et divers			1 540	
Immobilisations corporelles en cours			76 698	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**1 840**	**2 727 346**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			105	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		96 780	152 494	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**96 780**	**152 599**	
TOTAL GENERAL		**304 440**	**3 177 594**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	205 820		205 820	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	134 573	378		134 950
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**340 393**	**378**	**205 820**	**134 950**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	404	230		635
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 564 625	199 127		1 763 752
Installations générales, agenc. et aménag. divers	55 813	18 775	1 840	72 748
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 062	4 316		39 379
Emballages récupérables, divers	1 540			1 540
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 657 445**	**222 448**	**1 840**	**1 878 053**
TOTAL GENERAL	**1 997 837**	**222 826**	**207 660**	**2 013 003**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	12 000			12 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**12 000**			**12 000**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	51 153	30 876		82 029
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**51 153**	**30 876**		**82 029**
TOTAL GENERAL	**63 153**	**30 876**		**94 029**

Dotations et reprises d'exploitation	30 876
Dotations et reprises financières	
Dotations et reprises exceptionnelles	

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168800	Autres emprunts - Intérêts courus	176,50		176,50
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**176,50**		**176,50**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	Fournisseurs - Fact. non parvenues	120 773,84	186 363,77	-65 589,93
408190	Fournisseurs - FNP France & Maroc	600 255,00	1 090 230,93	-489 975,93
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**721 028,84**	**1 276 594,70**	**-555 565,86**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Dettes provisionnées congés à payer	162 989,42	146 654,00	16 335,42
428600	Personnel - Autres charges à payer	11 506,00	4 200,00	7 306,00
438200	Charges sociales sur congés à payer	52 417,39	45 800,00	6 617,39
438600	Org. sociaux - Aut. charges à payer	5 759,00	2 926,69	2 832,31
448200	Charges fiscales sur congés à payer	3 471,67	3 124,00	347,67
448600	Etat - Charges à payer	6 824,35	16 676,39	-9 852,04
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**242 967,83**	**219 381,08**	**23 586,75**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518100	Banques - Intérêts courus à payer	12 151,36	13 100,65	-949,29
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**12 151,36**	**13 100,65**	**-949,29**
TOTAL CHARGES A PAYER		**976 324,53**	**1 509 076,43**	**-532 751,90**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	152 494	135 057	17 437
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	204 399	204 399	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	163	163	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	305 298	305 298	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	2 055 133	2 055 133	
Débiteurs divers	1 726	1 726	
Charges constatées d'avance	71 912	71 912	
TOTAL GENERAL	**2 791 126**	**2 773 689**	**17 437**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	719 874	719 874		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	197 454	66 672	130 782	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 509 449	2 509 449		
Personnel et comptes rattachés	300 658	300 658		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	176 375	176 375		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 095	4 095		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	12 520	12 520		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 479 929	3 479 929		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	131 000	131 000		
TOTAL GENERAL	**7 531 353**	**7 400 571**	**130 782**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	226 684			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 231			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	71 912,33	55 152,84	16 759,49
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**71 912,33**	**55 152,84**	**16 759,49**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	Produits constatés d'avance	-131 000,00	-131 000,00	
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		**-131 000,00**	**-131 000,00**	

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients - Factures à établir	22 627,62	26 056,24	-3 428,62
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**22 627,62**	**26 056,24**	**-3 428,62**
AUTRES CREANCES				
409800	Fournisseurs - RRR à obtenir	1 726,44		1 726,44
TOTAL AUTRES CREANCES		**1 726,44**		**1 726,44**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**24 354,06**	**26 056,24**	**-1 702,18**

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	1 540 589
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	1 540 589

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		319 326
Variations des subventions d'investissement	52 370	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	319 326	224 752
SOLDE		**172 382**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	1 712 971

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024	%
Ventes de produits finis	10 783 794	739 366	11 523 160	9 648 030	19,44 %
Ventes de produits intermédiaires					
Ventes de produits résiduels	127 232		127 232	41 889	203,74 %
Travaux					
Etudes					
Prestations de services	864 780		864 780	750 546	15,22 %
Ventes de marchandises					
Produits des activités annexes					
TOTAL	**11 775 805**	**739 366**	**12 515 172**	**10 440 465**	**19,87 %**

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	22 199			16
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
ABIPA FRANCE - 28260 LA CHAUSSEE D'IVRY	SAS	14 690	100,00 %

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			**1 302 081**		**1 302 081**
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			993 717		993 717
Exercice en cours			110 256		110 256
TOTAL			**1 103 973**		**1 103 973**
VALEUR NETTE			**198 108**		**198 108**
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			1 281 571		1 281 571
Exercice en cours			58 897		58 897
TOTAL			**1 340 468**		**1 340 468**
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.			61 001		61 001

Catégories d'engagements	Engagements donnés						
	Total	Au profit de					
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	
TOTAL	- €		- €				

Catégories d'engagements	Engagements reçus						
	Total	Accordés par					
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	
Caution Abipa France / CE	37 172 €				37172		
TOTAL	37 172 €		- €				

Catégories d'engagements	Engagements réciproques					
	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise	22	
Employés	8	
Ouvriers	27	
TOTAL	60	

Effectif du personnel au 31/12/25 :	60	dont	2	apprenti (s)

	Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur	8 029	8 478	100,00	100,00
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL	**8 029**	**8 478**	**100,00**	**100,00**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL	**8 029**	**8 478**	**100,00**	**100,00**
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur				
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	**8 029**	**8 478**	**100,00**	**100,00**

Aucun évènement significatif post-clôture qui mérite d’être mentionné.